N°: 2005-11-09
Service : Marchés Publics

OBJET: TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES DU PARC CHABRIERES AUTORISATION DE SIGNER UN AVENANT

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

Par décision du Maire n°D05/03, le Conseil Municipal a été informé de la conclusion des marchés relatifs aux travaux de réhabilitation de la Salle des Fêtes du Parc Chabrières.

Le lot n° 4 « peinture en façade » de cette opération a été attribué à l'entreprise THABUIS pour un montant de 6 593, 89 € HT.

Divers travaux prévus initialement au marché, doivent être modifiés.

En effet, suite au constat du mauvais état du support des façades, le maître d'œuvre a proposé une modification du revêtement-peinture initialement prévu entraînant une augmentation de 1 645, 97 € HT.

Le montant du lot n° 4 « peinture en façade » s 'élève ainsi à 8 239, 86 € HT au lieu de 6 593, 89 € HT soit une augmentation d'environ 24, 96%.

Vu l'article 19 du Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres du 9 novembre 2005 ;

-DELIBERE-

A L'UNANIMITE des membres présents

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant relatif au marché de travaux de réhabilitation de la Salle des Fêtes du Parc Chabrières avec le titulaire désigné ci-dessus ;

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET